



communication@defense-et-republique.org

ASSOCIATION DEFENSE ET REPUBLIQUE

A.D.E.R.

Association Loi 1901 J.O. du 16 novembre 2002

Le 30 mai 2021

Tribune : « La France face au génocide rwandais »

Le génocide commence le 7 avril 1994 mais n'est pas immédiatement perçu par la France ni par l'ensemble des autres pays et des Nations Unies. Du 8 au 14 avril 1994, l'opération Amaryllis évacue les ressortissants français et étrangers. Le génocide des Tutsis est constaté et reconnu publiquement par la France le 16 mai 1994. A la demande de l'ONU, la France intervient avec l'opération Turquoise du 22 juin au 21 août 1994 au sud-ouest d'un pays livré à l'extermination des Tutsis et à la guerre.

Le premier argument pour justifier la responsabilité de la France dans le génocide est son soutien au régime en place. Mais la légitimité du régime est admise par la totalité de la communauté internationale. C'est naturellement que la France traite avec les régimes en place sans distinction dès lors qu'ils sont légitimes. Accuse-t-on la France du génocide des Arméniens parce qu'elle discutait avec le pouvoir turque en 1917 ? Ou du génocide Cambodgien parce qu'elle discutait avec celui des Khmers Rouges ?

Le deuxième argument contre la France est qu'elle n'a pas saisi la gravité de la menace génocidaire dans les années 1990 à 1994. Mais aucun des grands pays ou les Nations Unies n'ont agi différemment. On pourrait aussi reprocher aux alliés de la seconde guerre mondiale de n'avoir pas vu la gravité de la montée du nazisme. Pour autant, personne ne les a accusés d'être responsables de la Shoah ! Au contraire, de 1990 à 1994, la France essayera d'orienter le Président Habyarimana vers une politique de démocratisation et de respect des droits de l'homme.

Le Front Populaire Rwandais et le colonel Kagame portent une lourde responsabilité dans l'absence de solution politique recherchée par la France entre 1990 et 1994. Les attaques continuelles du FPR contre le régime du Président Habyarimana ont motivé son intransigeance et sont la cause des massacres de groupes de Tutsis dès 1991. La France a eu le tort de croire que l'on pouvait espérer une réconciliation entre les parties de 1990 à 1994 et ses efforts n'ont pas été couronnés de succès.

C'est l'assassinat du Président Habyarimana dans un accident d'avion provoqué qui a été l'élément déclencheur d'un génocide dont la France ne porte aucune responsabilité. Il faut rappeler que ce génocide a été commis par des Rwandais contre d'autres Rwandais. Ce n'est pas la France qui a institué la guerre ethnique qui a opposé les Hutus et les Tutsis.

Le FPR dont est issu l'actuel pouvoir rwandais Tutsi a lui aussi commis des crimes, sinon contre l'humanité, du moins des crimes de guerre. S'il avait eu la supériorité numérique comme l'avaient les Hutus, il aurait sûrement commis un génocide inverse.

De plus, Kagame n'est pas Mandela. Il n'a jamais cherché l'apaisement après sa prise du pouvoir. Comme le FLN en Algérie, il a voulu masquer son incapacité à la réconciliation nationale et ethnique en cherchant des querelles de mauvaise foi contre la France.

L'attitude de la France et de ses troupes sur place a toujours été dictée par le souci humanitaire et la protection de ses ressortissants et des Rwandais quand elle le pouvait et quelle que soit leur ethnie.

Oser prétendre que c'est la France qui a organisé le génocide était une falsification de l'histoire dont le colonel Kagame et le pouvoir de Kigali ont usé et abusé pour leurs intérêts politiques médiocres.

Cependant, on ne peut pas écarter une part de responsabilité politique de la France comme l'a déclarée le président Macron à Kigali ce 27 mai 2021, sans forcément accepter que cette responsabilité soit accablante.

Comme l'a exprimé le président Macron, « *Les tueurs qui hantaient les marais, les collines, les églises n'avaient pas le visage de la France. Elle n'a pas été complice. Le sang qui a coulé n'a pas déshonoré ses armes ni les mains de ses soldats, qui ont eux aussi vu de leurs yeux l'innommable, pansé des blessures, et étouffé leurs larmes* ».

Les Armées françaises qui ont été accusées de tous les crimes, auront au moins la satisfaction de ne plus être considérées comme les responsables et les principaux acteurs de cette politique étrangère mal avisée, menée par l'ancien président François Mitterrand et ses conseillers.

ADER

ADER est une association nationale sous le statut de la loi des associations de 1901, rassemblant des hommes et des femmes de bonne volonté, sensibilisés aux questions de défense et de sécurité nationales
· www.defense-et-republique.org